



JAPRP :20 ANS AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA SST : BILAN ET PERSPECTIVES

PRESENTE PAR:

TRAORE Salimata

Chef de Département Sécurité au travail



PLAN

INTRODUCTION

I. ETAT DES LIEUX DE LA PREVENTION EN CI

II. ANALYSE DES 20 ANNÉES DE CÉLÉBRATION DE JAPRP

III. BILAN DES 20 ANS DES JAPRP

IV. PERSPECTIVES

CONCLUSION



INTRODUCTION



- ➔ La prévention des risques professionnels permet de sauvegarder l'intégrité physique, morale et psychique des travailleurs et de réduire les ATMP.
- ➔ Sa mise en œuvre nécessite:
 - l'implication de tous les acteurs dans l'entreprise.
 - Une synergie et une collaboration de l'ensemble des acteurs et intervenants en SST sur le plan national.
- ➔ C'est pour cela qu'en 1996, l'IAPRP a demandé aux pays africains de célébrer la prévention des risques professionnels le 30 avril



- ➔ Les JAPRP sont des moments privilégiés d'échanges d'expériences, de partage et d'amélioration de nos connaissances pour une meilleure gestion des risques professionnels
- ➔ Après 19 années de célébration, qu'en est-il? Les risques professionnels sont-ils mieux gérés? La prévention des risques professionnels dans notre pays a-t-elle progressé?
- ➔ La présente communication vise à apporter des réponses à ce questionnement.



I . ETAT DES LIEUX DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN CI



↳ La réglementation

- ▶ La loi 64-290 du 1^{er} Août 1964 portant code du travail modifié en 1995 dont le titre IV est consacré à l'hygiène, à la sécurité et au service médical,
- ▶ le décret 65-211 du 17 juin 1965 déterminant les attributions de l'inspecteur du travail,
- ▶ le décret 67-321 du 21 Juillet 1967 portant codification des dispositions réglementaires prises pour appliquer le titre IV,
- ▶ La loi n°99-477 du 02 août 1999 modifiée portant code de prévoyance sociale.



↳ Les institutions

- ▶ l'inspection du travail et des lois sociales (1 directeur, 3 inspecteurs, 5 attachés, 10 contrôleurs) (**Mémorandum BIT 1978**)
- ▶ l'inspection médicale du travail (1 médecin inspecteur du travail, 2 assistants d'assainissement)
- ▶ la CNPS (1 S/directeur, 2 ingénieurs conseils, 4 contrôleurs, 2 agents labo, 1 responsable toxicologue, 3 techniciens)
- ▶ le service de médecine du travail (pathologie professionnel du CHU de Yopougon): 2 médecins du travail dont un assistant.



↳ **La gestion de la prévention dans les entreprises**

- ▶ prévention individuelle prédominante
- ▶ rôle exclusivement curatif des services médicaux d'entreprise
- ▶ actions des travailleurs inexistantes

↳ **Les statistiques ATMP**

Selon un rapport des **JAPRP de Juin 1997**:

- ▶ 6576 accidents par an
- ▶ 31 accidents mortels par an
- ▶ Environ 300 000 salariés



↳ Les actions de promotion et de propagande

Selon un rapport d'activité de la CNPS (1987), les activités promotionnelles de la SST consistaient en:

- ▶ l'organisation et la participation à des séminaires au niveau national et international.
- ▶ la réalisation de campagne de sensibilisation, d'information et de formation des travailleurs, employeurs et du public par le canal des médias
- ▶ l'organisation de caravanes de sensibilisation sur la prévention des risques professionnels



II. ANALYSE DES 20 ANS DE CÉLÉBRATION DES JAPRP



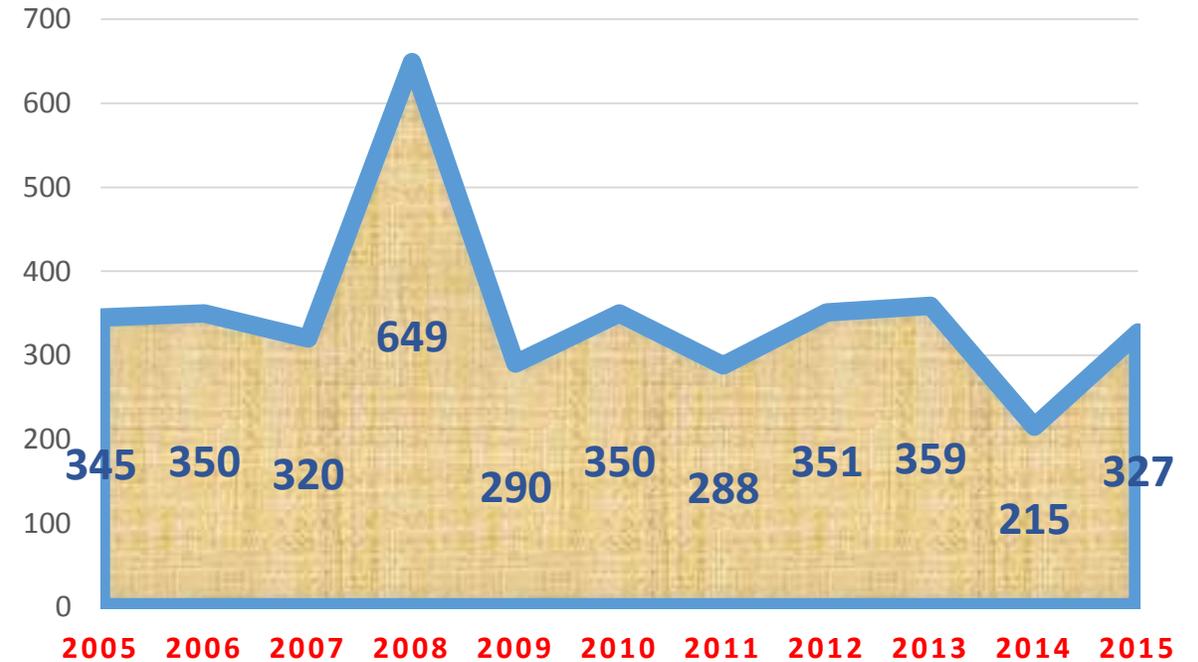
→ Sur le plan de la participation des partenaires

→ Aspect quantitatif

EVOLUTION DU NOMBRE DES ENTREPRISES



EVOLUTION DU NOMBRE DES PARTICIPANTS

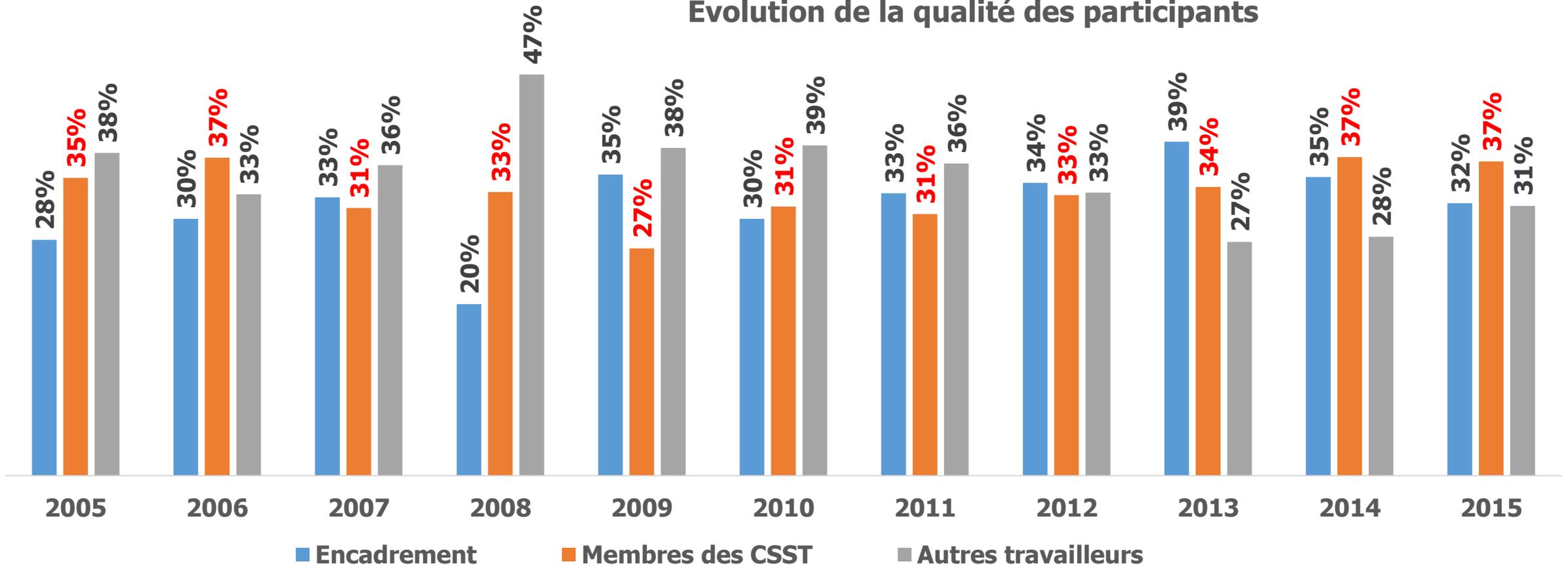




➔ Aspect qualitatif des participants

Les représentants des entreprises sont issus des entités en charge de la SST (Personnel de l'encadrement, membres des CSST, autres travailleurs)

Évolution de la qualité des participants





↳ Sur le Contenu des activités

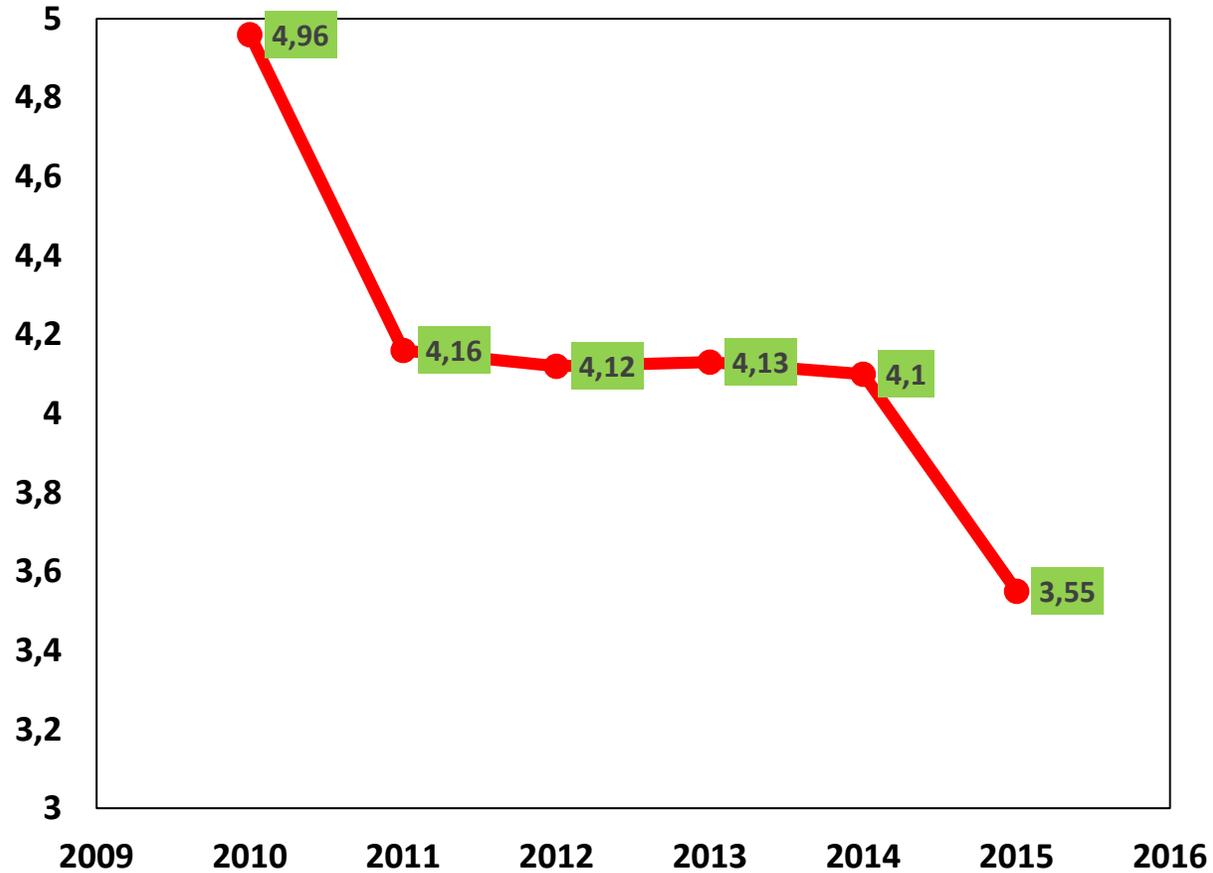
Au fil des années les activités se sont diversifiées: conférences, panels (expériences d'entreprises) et des ateliers.

Activités déroulées	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Conférences	6	7	11	10	3	3	4	2	05
Panels		2	2		1	1	1	2	02
Ateliers						3		2	
Communica tions		5	4		2	3	3	7	
Visites	1								
TOTAL ACTIVITES	7	14	17	10	6	10	10	11	7

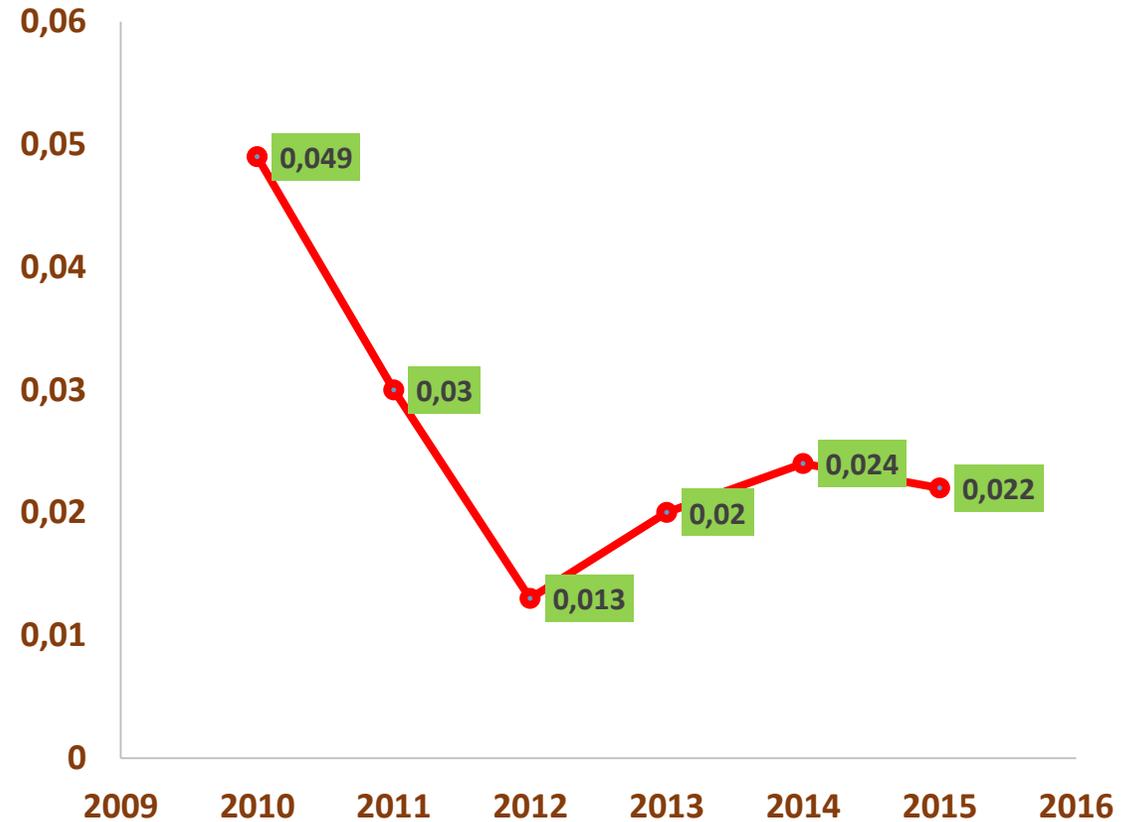


↪ sur l'évolution des indicateurs technologiques de 2010 à 2015

EVOLUTION DU TAUX DE FREQUENCE

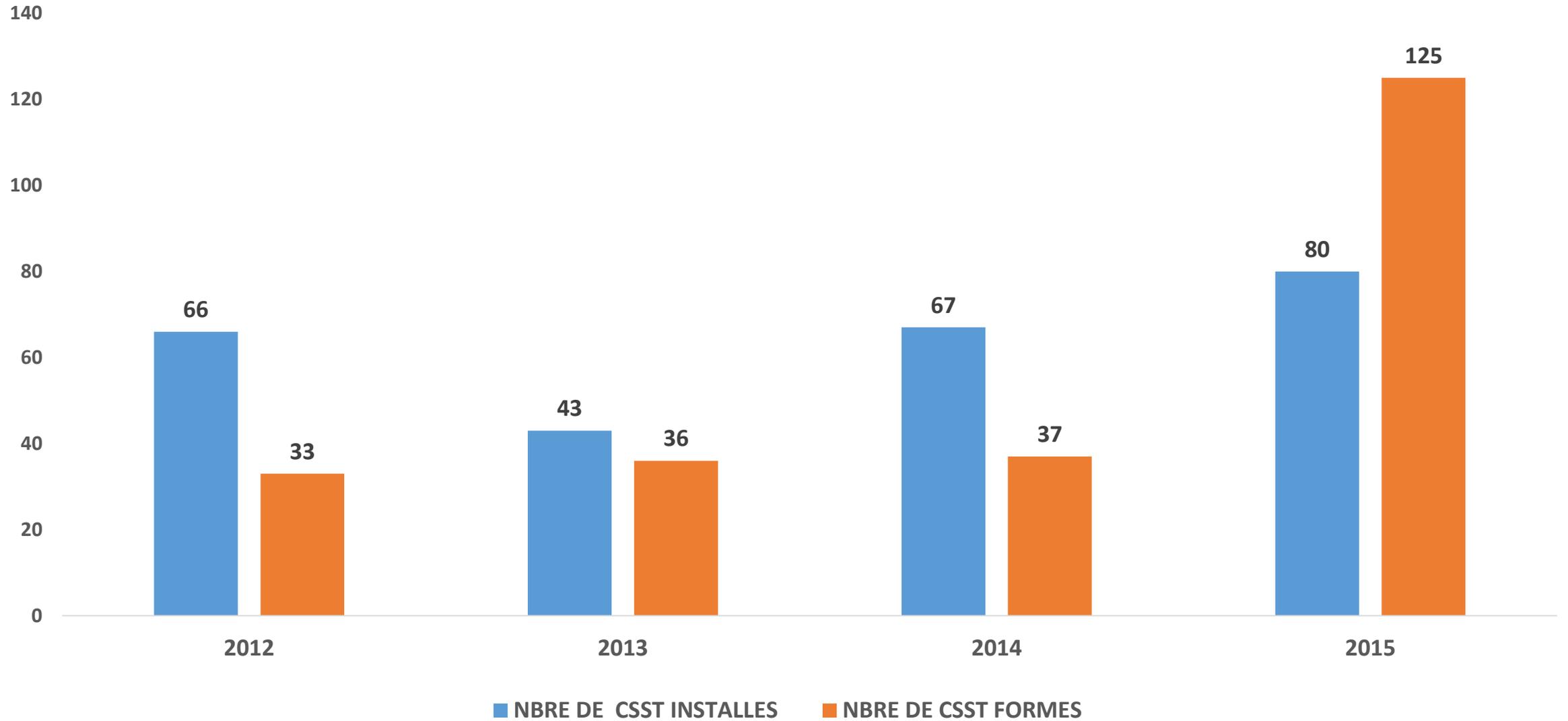


EVOLUTION DU TAUX DE GRAVITE





→ Sur l'évolution des CSST Installés et Formés





BILAN DES 20 ANS DES JAPRP



→ **BILAN SCIENTIFIQUE**

- ▶ Renforcement du comité scientifique (devenu pluridisciplinaire et interministériel);
- ▶ Forte implication de toutes les entités nationales à l'organisation des JAPRP: ministères, organisation d'employeurs et de travailleurs.
- ▶ Grand nombre d'intervenants nationaux de différents ministères sont disposés à présenter des communications



↳ **BILAN SCIENTIFIQUE**

⇒ **Les documents produits**

Sont plus nombreux et de meilleure qualité:

- conception d'un logo ayant un lien avec les thèmes centraux;
- Elaboration des TDR, d'un tableau des ORI, d'un dossier de presse,
- blocs notes remis aux participants plus élaborés contenant plusieurs informations;
- les actes(les rapports de journée, un rapport de synthèse, un rapport général, les motions et les recommandations)



⇒ **Le niveau des échanges:**

- ▶ est passé de l'effort de compréhension des notions de base;
- ▶ à une participation plus active avec une bonne compréhension des thèmes débattus et un niveau élevé des débats;
- ▶ à des propositions constructives (préconisations sur la mise en place d'un organe de suivi des recommandations)

⇒ **Les recommandations**

- ▶ un suivi de la mise en œuvre des recommandations des JAPRP précédentes est instauré;

Une procédure JAPRP a été rédigée et un point focal a été désigné pour cette activité



↳ **BILAN DES RECOMMANDATIONS**

Au terme des 19 journées,

- 105 recommandations ont été émises**
- 43 recommandations ont été exécutées**

- soit 41% de taux de réalisation**



→ Recommandations réalisées

N°	Principales recommandations mises en œuvre
1	Valoriser les bons exemples en matière de santé et sécurité au travail
2	Faire adopter en conseil de ministre les projets de décret portant sur la commission nationale de révision des maladies professionnelles, l'observatoire des AT / MP ainsi que le projet de décret portant listes des maladies professionnelles en côte d'ivoire
3	Actualiser le code de travail
4	Apporter un appui à la coordination Nationale des CSST pour amplifier son action de promotion des CSST en entreprise
5	Multiplier les rencontres des acteurs en SST sous l'égide de la CNPS.
6	Créer un cadre permanent de concertation entre les différents spécialistes de santé et sécurité au travail
7	Assurer une plus grande médiatisation des activités de santé et sécurité au travail



→ Recommandations réalisées

N°	Principales recommandations mises en œuvre
8	Développer des actions pour installer les coordinations sectorielles des CSST
9	Inscrire dans les doléances du 1 ^{er} mai des préoccupations touchant à la santé et sécurité au travail
10	Organiser en 2008 les états généraux de la SST
11	Introduire le droit de retrait dans le code du travail.
12	Mettre en place une feuille de route pour guider les actions des intersyndicales en SST
13	Les partenaires en Santé et Sécurité au Travail y compris la CNPS, l'Inspection du travail, le Département de Santé au Travail de l'UFR des sciences médicales, le BIT et l'OMS devront appuyer les structures de Santé au Travail à la formation des spécialistes en Santé et en Sécurité au Travail : médecins, infirmiers, ingénieurs et techniciens.



→ Recommandations non réalisées

N°	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS NON REALISEE
1	Ratifier les conventions et recommandations en matière de Sécurité et de santé au travail suivantes : C 155, R 164 - C 161, R 171 – C 187, R 197
2	Adopter de manière urgente une politique nationale de santé et sécurité au travail
3	Rendre obligatoire l'évaluation des risques
4	Intégrer dans le code du travail, les valeurs limites d'expositions professionnelles aux produits chimiques
5	Prendre des textes instituant l'obligation d'une part d'avoir au sein des entreprises un responsable chargé de la sécurité au travail et d'autre part de procéder au renforcement périodique de ses capacités



→ Recommandations non réalisées

N°	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS NON REALISEE
6	Accorder une priorité à la formation d'infirmier spécialisé en Santé au travail).
7	Mettre sur pied un projet de services médicaux interentreprises pilotes pour les PME.
8	Introduire l'enseignement de la santé et sécurité au travail dans le programme scolaire.
9	Formuler et signer un programme conjoint OMS/OIT/IAPRP pour la Côte d'Ivoire
10	Elaborer un guide d'évaluation des Journées Africaine de la Prévention et de l'Action de l'OIT en Sécurité et Santé au Travail de la Sous-région.
11	Organiser un double atelier pratique sur l'extension de la Sécurité et Santé au Travail aux secteurs sous desservis



→ Recommandations non réalisées

N°	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS NON REALISEE
12	Créer un annuaire des professionnels de la SST en Côte d'Ivoire
13	Organiser un double atelier pratique sur l'extension de la Sécurité et Santé au Travail aux secteurs sous desservis



ACQUIS



ACQUIS

- ▶ Évolution de la législation (adoption d'un nouveau code du travail, allongement de la liste des MP, commission de révision des MP)
- ▶ Accroissement du nombre d'établissements d'enseignement de la SST
- ▶ Accroissement du nombre de professionnels en SST: 263 inspecteurs du travail, 4 professeurs en Santé au travail, + de 100 médecins en santé au travail, 35 contrôleurs en prévention, etc.



ACQUIS

- Implication de plus en plus grande des partenaires sociaux dans les actions de promotion de la prévention (journées sécurité, décision spontanée d'installer un CSST)
- Instauration du Prix Santé et Sécurité
- Evolution à la hausse du nombre de participants
- Amélioration de la qualité des conférenciers



FAIBLESSES



- Faible participation des chefs d'entreprise aux activités de prévention,
- Faible implication des ministères dans la mise en œuvre des recommandations,
- Difficulté à rattacher certaines recommandations aux structures compétentes
- Communication tardive des thèmes des JAPRP
- Contrainte pour les entreprises situées à l'intérieur à se déplacer,
- Coïncidence de la période des JAPRP avec les paies des entreprises



PERSPECTIVES



- ↳ Faire participer des chefs d'entreprises en leurs confiant des activités (en marge des JAPRP, conférences etc.)
- ↳ Déconcentrer les JAPRP pour accroître le nombre de participants
- ↳ Evoluer vers un congrès de la prévention des risques professionnels
- ↳ Renforcer le rôle des médias dans la couverture des activités de prévention (radios de proximité, presses écrites, en ligne, etc.)



- ↳ Associer l'image de certaines entreprises aux JAPRP (sponsoring).
- ↳ Promouvoir les activités commerciales des entreprises impliquées dans la SST
- ↳ Organiser un séminaire national pour l'intégration de la SST dans les programmes d'enseignement scolaire, professionnel et universitaire.



CONCLUSION



CONCLUSION

Au vu des recommandations émises et réalisées (environ 41%), les JAPRP ont contribué à:

- ✓ Faire évoluer la réglementation
- ✓ Renforcer le cadre institutionnel
- ✓ Accroître le nombre de professionnels et intervenants en SST
- ✓ Faire jouer un rôle plus actif aux partenaires sociaux(CNCSST, IsSSST)
- ✓ Réduire les ATMP

L'on peut donc dire que les JAPRP constituent une activité porteuse d'impacts sur la prévention des risques professionnels.

Nous attendons vos propositions novatrices pour réduire les faiblesses identifiées de sorte à accroître le bénéfice des JAPRP.



Merci pour votre aimable attention